Parti socialiste
Vevey et Cercle de Corsier
Case postale 855 - 1800 Vevey

Tél : 078 7808 50 31
info@ps-vevey.ch
www.ps-vevey.ch



Parti socialiste
Vevey et
Cercle de Corsier

Interpellation : Ascenseur urbain sans attente

Depuis plusieurs législatures, le plan des investissements de la Ville de Vevey prévoit la réalisation d'un ascenseur urbain destiné à relier le secteur nord-est de la gare au plateau de Saint-Martin. Pourtant, malgré cette inscription répétée dans les intentions d'investissement, le projet n'a toujours pas vu le jour. Cette situation pose aujourd'hui une question simple : **combien de temps faudra-t-il encore attendre pour rendre Saint-Martin réellement accessible à toutes et tous ?**

Le cimetière et le temple de Saint-Martin restent en effet insuffisamment desservis par les transports publics. Depuis l'arrêt « Samaritain », desservi par la ligne 202, il faut parcourir environ 700 mètres à pied, soit près de 9 minutes de marche. Depuis la gare, le trajet direct représente une montée de quelque 55 mètres sur 400 mètres, soit environ 7 minutes pour une personne valide. Pour une personne âgée, une personne à mobilité réduite ou simplement pour quelqu'un rencontrant des difficultés à se déplacer, cette pente constitue un obstacle bien réel. **Un lieu public important *devrait être accessible facilement à toutes et tous et pas* uniquement à celles et ceux qui sont en mesure de gravir cette *déclivité*.**

Le temple de Saint-Martin est pourtant un lieu essentiel de la vie veveysanne. Il accueille les cultes, les mariages, les cérémonies funèbres et des concerts. Son esplanade accueille également des manifestations qui réunissent la population, notamment la Cérémonie du Souvenir organisée lors de la célébration du 1er août. De plus, toute la population se rend au cimetière pour se recueillir auprès de ses défunts.

L'accessibilité de Saint-Martin n'est donc pas une question secondaire. Elle touche directement à **l'égalité d'accès aux lieux publics, à la participation à la vie communale et à la qualité de vie de la population**. Dans une ville confrontée au vieillissement de sa population et qui entend favoriser la mobilité douce, il est difficilement compréhensible qu'un projet permettant précisément de répondre à ces enjeux reste dépendant d'un calendrier qui pourrait encore repousser sa réalisation de plusieurs années.

Le réaménagement de la gare est un projet important. Mais il ne devrait pas constituer un préalable à la réalisation d'une infrastructure dont le besoin est déjà identifié et dont la fonction répond à un enjeu d'accessibilité distinct. **Attendre 2032 ou davantage pour améliorer l'accès à Saint-Martin ne devrait pas être la seule option envisagée.**

Nous demandons dès lors à la Municipalité d'examiner concrètement la possibilité de **dissocier la réalisation de la liaison verticale du calendrier du réaménagement de la gare**, et de rechercher des solutions permettant sa mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Nous posons à la Municipalité la question suivante :

- **La Municipalité est-elle disposée à présenter, à court terme, des variantes techniquement et financièrement envisageables permettant de réaliser cette liaison verticale indépendamment du calendrier du réaménagement de la gare ?**

Une réponse orale est souhaitée.

Au nom du groupe PS, Dominique Besson

Vevey, le 28 septembre 2026